

**Participez
à la formation
des talents dont
votre entreprise
a besoin !**

Taxe d'apprentissage

ÉCOLE D'INGÉNIEUR DENIS DIDEROT



Qui sommes-nous ?

L'École d'Ingénieur Denis Diderot (EIDD) est l'école d'ingénieur publique interne d'Université de Paris. C'est un acteur majeur de la formation professionnelle en lien avec l'innovation technologique notamment dans les domaines de l'instrumentation, de l'optronique, des nanomatériaux, de la biologie et de l'informatique embarquée. L'EIDD a pour objectif de transmettre une solide formation générale orientée systèmes, un savoir-faire informatique de haut niveau et une compétence de pointe dans un domaine scientifique et technique spécifique.

C'est une formation en trois années, accessible au niveau bac +2 scientifique, qui propose quatre spécialités de diplôme habilitées par la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI). Ces diplômes sont accessibles en formation initiale et continue sous statut étudiant.

Composante d'Université de Paris, l'école bénéficie de toutes les infrastructures scientifiques, pédagogiques et sociales de l'université.

Membre de la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI), l'EIDD Paris compte rejoindre à moyen terme le réseau des écoles d'ingénieurs Polytech. Elle recrute déjà depuis le concours <E3A-Polytech>.

Située au cœur du campus Paris Rive Gauche, l'école bénéficie d'une implantation géographique centrale, en plein 13ème arrondissement de Paris, sur les bords de Seine, près de la Bibliothèque Nationale de France François Mitterrand. Elle est facilement accessible par les transports en commun au sein d'un quartier jeune en plein essor.

PROJETS RÉALISÉS ET/OU PRÉVUS GRÂCE AU VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

- Achat de matériels techniques pour accompagner les travaux pratiques ;
- Achat de consommables pour les projets ;
- Achat d'équipements semi-lourds pour l'implantation d'un futur FabLab (imprimantes 3D, FDM & SLA, ont déjà été acquises).

PRINCIPALES FORMATIONS ÉLIGIBLES AU VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Master – Titre d'ingénieur

- Spécialité architecture de systèmes physiques (Génie Physique) ;
- Spécialité matériaux et nanotechnologie ;
- Informatique (systèmes informatiques embarqués) ;
- Parcours Génie biologique.

Retrouvez l'ensemble de nos formations éligibles au versement de la taxe d'apprentissage en ligne.

u-paris.fr/taxe-apprentissage

COLLABORATIONS AVEC D'AUTRES ÉTABLISSEMENTS, INSTITUTIONS, ASSOCIATIONS, LABORATOIRES OU SOCIÉTÉS, FRANÇAISES OU ÉTRANGÈRES

AFELIM, Embedded France .

264

ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES

24

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS
ET ENSEIGNANTES-
CHERCHEURES

25%

D'ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
EN STAGE À L'ÉTRANGER

4

LABEX PARTENAIRES

9

LABORATOIRES
DE RECHERCHE

95%

TAUX DE RÉUSSITE EN 2021

57

DIPLÔMÉS ET DIPLÔMÉES
EN 2021



Isabelle Lambert
isabelle.lambert@u-paris.fr

Thierry Lориoux
thierry.lorioux@u-paris.fr

SPÉCIALITÉ GÉNIE PHYSIQUE

DOMAINES MÉTIERS

- Architecte système ;
- Concepteur / conceptrice d'équipements ;
- Ingénieur / ingénieure système et interface ;
- Ingénieur / ingénieure intégration et tests ;
- Chef / cheffe de projet.

Nos ingénieurs et ingénieures rejoignent à l'issue de leur formation des équipes de spécification, de conception ou de production de systèmes complexes dans l'industrie comme dans les grands établissements publics.

COMPÉTENCES ACQUISES

- Spécification, modélisation, simulation, dimensionnement, conception, réalisation, intégration et tests des équipements complexes appelés systèmes physiques ;
- Maîtrise des problématiques de l'émission du signal, sa propagation, sa détection, son acquisition, son traitement et son interprétation.

SPÉCIALITÉ MATÉRIAUX ET NANOTECHNOLOGIES

DOMAINES MÉTIERS

- Ingénieur / ingénieure de caractérisation matériaux (structure, surface) ;
- Ingénieur / ingénieure de process et développement ;
- Ingénieur / ingénieure de production ;
- Ingénieur / ingénieure R&D ;
- Ingénieur / ingénieure projet ;
- Ingénieur / ingénieure qualité.

Des perspectives d'évolutions en matière de management sont favorisées par des enseignements spécifiques sur le monde de l'entreprise et la gestion de projets.

COMPÉTENCES ACQUISES

- Acquisition d'un socle de compétences générales en chimie physique, complété par un enseignement spécialisé en Nanosciences et Science des matériaux ;
- Appréhension aussi bien des avancées de la recherche dans le domaine de la synthèse et de la caractérisation de ces matériaux, que du développement industriel des applications liées à leurs propriétés remarquables.

SPÉCIALITÉ SYSTÈMES INFORMATIQUES EMBARQUÉS

DOMAINES MÉTIERS

- Ingénieur / ingénieure de développement de logiciel ;
- Ingénieur / ingénieure de qualification, validation, test ;
- Architecte applications embarquées ;
- Expert/ experte en technologies embarquées ;
- Ingénieur / ingénieure R&D.

COMPÉTENCES ACQUISES

- Maîtrise des méthodes de conception, spécification et modélisation de logiciels embarqués ;
- Programmation (niveaux : général et spécialisé) ;
- Acquisition des compétences et du savoir-faire pour la validation de programmes.

SPÉCIALITÉ GÉNIE BIOLOGIQUE

DOMAINES MÉTIERS

- Ingénieur / ingénieure de plates-formes en biologie ;
- Ingénieur / ingénieure bioinformatique ;
- Ingénieur / ingénieure développement logiciel ;
- Ingénieur / ingénieure en robotique ;
- Ingénieur / ingénieure développement produit ;
- Ingénieur / ingénieure qualité ;
- Coordinateur / coordinatrice de réseaux de hautes technologies en sciences du vivant ;
- Chef / cheffe de projet ;
- Cadre en recherche et développement.

Des perspectives d'évolution en matière de management sont favorisées par des enseignements spécifiques sur le monde de l'entreprise et la gestion de projets.

COMPÉTENCES ACQUISES

- Contribution au développement de logiciels pour l'exploitation de données haut-débit traitement statistique avec choix des méthodes adaptées ;
- Appropriation de la problématique ;
- Production de données haut-débit ;
- Optimisation de logiciels d'exploitation de données ;
- Déploiement de bases de données ;
- Prise en charge d'un projet en concertation avec les tuteurs et tutrices de l'entreprise ;
- Développement logiciel respectant les normes qualité notamment en vue d'une certification.



Participez et développer les sciences et la professionnalisation en versant votre taxe d'apprentissage à l'École d'Ingénieur Denis Diderot de la faculté des Sciences.

La Faculté des Sciences allie sciences expérimentales et sciences exactes, recherche fondamentale et appliquée. Elle dispose de possibilités exceptionnelles de développement de son offre de formation, avec un éventail de formation unique dans Paris Intramuros. Elle dispose d'une très grande richesse disciplinaire à l'image de ses neuf composantes :

- **École d'Ingénieur Denis Diderot (EIDD) ;**
- **IUT de Paris Pajol ;**
- **UFR Sciences Fondamentales et Biomédicales ;**
- **UFR Sciences du Vivant ;**
- **UFR Chimie ;**
- **UFR Informatique ;**
- **UFR Mathématiques ;**
- **UFR Mathématiques et Informatique ;**
- **UFR Physique.**

Elle conjugue ainsi des formations généralistes en sciences (Mathématiques, Informatique, Chimie, Physique, Biologie ...) et des formations technologiques avec un IUT reconnu nationalement dans les secteurs de l'industrie et de la santé ainsi qu'une école d'ingénieur liant interdisciplinarité, recherche et professionnalisation.

Son offre de formation professionnalisante construite en partenariat avec les entreprises est attractive et en phase avec les enjeux économiques et sociétaux. Elle cible des domaines tels que les énergies, les défis environnementaux, l'informatique, la cybersécurité, l'intelligence artificielle (*machine learning*), la santé connectée, la recherche clinique, le génie biologique, la biotechnologie et la microbiologie industrielle, l'instrumentation biomédicale, les techniques d'analyse physico-chimique ou encore l'ingénierie de plateforme.

La formation et la recherche de la Faculté des Sciences d'Université de Paris s'appuient, entre autres, sur 3 450 chercheurs et chercheuses, enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses, personnels administratifs et techniques, plus de 100 partenaires industriels, plus de 200 intervenants et intervenantes professionnels et également sur 30 plateformes scientifiques et technologiques (génomique, analyse chimique, impression 3D...).

12 100

ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES

80 %

TAUX D'INSERTION
PROFESSIONNELLE
DES LICENCES
PROFESSIONNELLES
(À 30 MOIS)

94%

TAUX D'INSERTION
PROFESSIONNELLE
DES MASTER 2 (À 30 MOIS)

50

LABORATOIRES
DE RECHERCHE RECONNUS
AU NIVEAU INTERNATIONAL

100 À 200

BOURSES D'AIDE À LA MOBILITÉ
INTERNATIONALE ÉTUDIANTE
PAR AN

200

ACCORDS D'ÉCHANGES ET DE
COLLABORATIONS AVEC DES
INSTITUTS INTERNATIONAUX

+ 400

CONTRATS D'APPRENTISSAGE

+ 50

FORMATIONS CONTINUES



5 RUE THOMAS MANN 75013 PARIS



u-paris.fr/sciences

NOS AMBITIONS

La Faculté des Sciences a six objectifs majeurs

- Assurer une formation initiale d'excellence en partenariat avec tous les acteurs économiques ;
- Développer l'apprentissage en répondant avec les entreprises aux enjeux de demain ;
- Favoriser l'entrepreneuriat de ses étudiants et étudiantes en les accompagnants à travers des appels à projet ;
- Préparer ses étudiants et étudiantes à l'ouverture à l'international ;
- Permettre le développement d'actions de conseils et de transferts de technologie ;
- Mettre en synergie sciences, culture et société.

NOS AXES STRATÉGIQUES

Interdisciplinarité des formations

La Faculté des Sciences propose des formations adaptées aux enjeux fortement pluridisciplinaires d'aujourd'hui et de demain pour les étudiants et étudiantes et les professionnels et professionnelles en activité. Dans cet objectif, elle favorise la création de formations interdisciplinaires.

Innovation en enseignement

La Faculté des Sciences initie et accompagne les projets de pédagogie innovante ; elle participe activement à des réflexions et actions avec les entreprises pour promouvoir de nouvelles formations en apprentissage.

Ouverture sur le monde

La Faculté des Sciences bénéficie de nombreux partenariats avec des universités internationales grâce auxquels étudiants, étudiantes et personnels peuvent bénéficier de mobilité et de projets de recherche et de pédagogie conjoints. Elle est membre de Circle U. qui rassemble les universités d'Oslo et d'Aarhus, l'Université Humboldt à Berlin, l'Université de Belgrade, le King's College de Londres, l'Université Catholique de Louvain et Université de Paris. À travers cette alliance, labellisée Université européenne, elle permet à ses étudiants et étudiantes de bénéficier de stages ou d'échanges de semestres dans des conditions d'encadrement de qualité.

« Verser la taxe d'apprentissage à la Faculté des Sciences, c'est bénéficier, dans vos secteurs d'activité, de compétences de pointe et d'excellence pour la formation de vos collaborateurs et collaboratrices actuels et futurs.

C'est également favoriser les transferts de technologie en lien avec nos chercheurs et chercheuses et contribuer à la maintenance ou à l'achat d'équipement des plateformes technologiques de la Faculté des Sciences. Si vous le pouvez, n'hésitez pas à contribuer à la formation de nos étudiants et étudiantes en participant directement à nos formations comme intervenant et intervenante professionnel dans les enseignements, ou en recrutant nos étudiants et étudiantes en recherche de stage ou de contrat d'apprentissage. »

Alain Zider
Le Doyen de la Faculté des Sciences



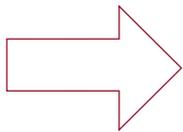
Comment verser votre solde de taxe d'apprentissage à Université de Paris ?



1/ REMPLISSEZ LE FORMULAIRE DE VERSEMENT

Trois étapes :

- > Renseignez vos informations ;
- > Consultez la liste des formations éligibles au versement du solde de la TA et choisissez votre ou vos bénéficiaires > u-paris.fr/taxe-apprentissage ;
- > Reportez sur le formulaire les intitulés des formations bénéficiaires sélectionnées et/ou des composantes. > u-paris.fr/wp-content/uploads/2021/12/UP_TA_Formulaire_2022-VF.pdf



2/ TRANSMETTEZ LE FORMULAIRE, ACCOMPAGNÉ DE VOTRE VERSEMENT,

À taxe-apprentissage.defi@u-paris.fr avant le 31 mai 2022
(par virement de préférence)



3/ L'AGENCE COMPTABLE D'UNIVERSITÉ DE PARIS ÉTABLIRA ALORS VOTRE REÇU LIBÉRATOIRE DE VERSEMENT

TAXE D'APPRENTISSAGE

0,68 %

DE LA MASSE SALARIALE 2021

RÉPARTITION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

87 %

PART PRINCIPALE DE LA TA
(VERSÉE AUX CFA)
perçues par les URSSAF
dès janvier 2022
(soit 0,59% de la masse salariale)

13 %

SOLDE DE LA TA
versement direct à
Université de Paris
(soit 0,09% de la masse salariale)

Créée en 2010, l'École d'Ingénieur Denis Diderot bénéficie des infrastructures de recherche de l'université, de la participation de nombreux enseignants chercheurs et enseignantes-chercheuses, intervenants et intervenantes extérieurs, ingénieurs et ingénieures en activité, dans ses formations. Notre école délivre un diplôme habilité par la commission des titres d'ingénieurs depuis la rentrée 2010. À l'écoute des besoins des entreprises, nos futurs diplômés et diplômées ont pour mission de concevoir, développer et mettre en œuvre les systèmes complexes qui sont au cœur des métiers de l'ingénieur du futur.

La taxe d'apprentissage est indispensable à l'école pour permettre son développement et offrir à nos élèves, les meilleurs équipements et plateformes technologiques. Ce soutien financier est aussi une opportunité pour votre entreprise de renforcer ses partenariats et d'accompagner l'école d'ingénieur Denis Diderot dans ses missions de formation.

Nous vous remercions par avance de votre contribution, et restons à votre écoute pour toute information complémentaire à ce sujet.

Contacts

Contact et versement de la taxe d'apprentissage

✉ taxe-apprentissage.defi@u-paris.fr

Référents* Taxe d'apprentissage de l'École d'Ingénieur Denis Diderot

✉ Isabelle Lambert : isabelle.lambert@u-paris.fr

✉ Thierry Lориoux : thierry.lorioux@u-paris.fr

* à mettre en copie de vos démarches

Tout savoir sur le versement de la taxe d'apprentissage à Université de Paris
u-paris.fr/taxe-apprentissage